Le Grain de Sel du vendredi

ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

Vendredi 24 novembre 2023 - N°459

Quelles ambitions pour France Galop ?

par Hubert Tassin – Président des P.P

J'ai évoqué, dans le dernier *Grain de Sel*, les indispensables ambitions que les candidats à la présidence de France Galop vont devoir – à mon sens – développer dans la gestion et la stratégie de l'outil commercial du monopole « en dur » des paris des sociétés de courses, le PMU, qui intervient de plus dans le domaine concurrentiel en ligne. Cela étant, jusqu'au 12 décembre, les candidats à la présidence de France Galop vont devoir développer leurs programmes et dire quelles sont leurs ambitions pour le galop. Il faut évidemment connaître dans quelles directions ils veulent conduire la société-mère. C'est sur la base de ces indications, voire de ces engagements, qu'il faudra que les 56 électeurs, membres du Comité de France Galop, se prononcent.

Je rejoins notre ami Jean d'Indy qui, en se retirant de la compétition, a regretté qu'au cœur de la campagne, les combinaisons, les manœuvres et les distributions de postes – qui sont pourtant surtout des charges bénévoles – comptent davantage que les sujets de fond. Je persiste à penser, au vu de ses analyses, dont il a fait très tôt la publication sur son blog de campagne, qu'il aurait su mener le navire du Galop dans l'intérêt général. Il en a décidé autrement. Souhaitons simplement qu'il pourra continuer à faire bénéficier le Galop de son énergie, de sa compétence et de son expérience.

Rassembler

A mon sens, celui qui devra animer France Galop pour la prochaine mandature doit avoir pour premier objectif de rassembler les différentes familles de la filière. Dès qu'on parle de mener une politique plus axée sur les propriétaires, les éleveurs demandent l'équivalent comme s'il fallait traiter les sujets séparément. Si les propriétaires retrouvent des bases économiques favorables, ils seront de bien meilleurs clients des éleveurs. Les querelles de chapelles doivent disparaître ! C'est pourquoi nous avons toujours voulu que les PP rassemblent dans une seule structure les propriétaires et les éleveurs, ensemble. L'échec de la gouvernance sortante à faire inscrire le principe du 2/3 – 1/3 dans les statuts de France Galop témoigne, s'il en était besoin – que ceux qui veulent diminuer la place de l'obstacle n'ont jamais vraiment désarmé. Et il ne suffit pas, pour calmer le jeu, d'affirmer qu'on ne remettra pas en cause cet équilibre Plat-Obstacle. Il faut dire comment y parvenir en relançant une discipline menacée de déclin sur le plan de la contribution à la recette.

Quant à l'avenir des hippodromes de province, il a été peu au cœur des programmes des listes qui se

Le Grain de Sel du vendredi
ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

sont présentées au suffrage des électeurs et ont finalement remporté une majorité de suffrages. Je m'en inquiète et j'espère trouver, dans les programmes des candidats présidents des raisons de se rassurer, et là aussi, de se rassembler autour de l'atout exceptionnel qu'est le maillage de nos champs de courses.

Les allocations, le nerf de la guerre

Si j'ai évoqué dans un premier temps les nécessaires ambitions qu'il faut partager au sein du Conseil d'Administration du PMU c'est précisément parce que je considère que la priorité est d'augmenter les recettes des paris dans l'objectif premier de refaire le retard pris en matière d'allocations. Développer une politique favorable aux propriétaires, c'est avant tout augmenter les allocations et primes. Enrayer, puis inverser la baisse du nombre de chevaux à l'entraînement et donc le nombre de courses creuses, c'est d'abord augmenter les allocations.

Or on ne peut se satisfaire des constats auto-satisfaits qui trouvent des références dans des augmentations des allocations des dernières années. Qui peut raisonnablement « oublier » de prendre en compte l'inflation pour essayer de faire croire que les allocations n'entraînent pas une spirale négative ? Voilà bien la question qui devra occuper les programmes des candidats : les allocations, les perspectives d'augmentations et la répartition du surplus par catégories de courses. Les prochaines semaines seront l'occasion pour les trois candidats en lice de nous en dire plus.

J'espère entendre, et je pense que c'est le cas pour beaucoup d'acteurs des courses que le premier des investissements réside dans les allocations. Aujourd'hui, c'est l'enveloppe dont on fixe les montants en tout dernier lieu, en en faisant ainsi la variable d'ajustement au détriment de toute la filière. Plusieurs voix s'élèvent ainsi pour qu'on cesse d'opérer une retenue sur la distribution des primes propriétaires pour n'en verser qu'une partie de complément en fin d'année, ce qui est la preuve, s'il en est besoin qu'on considère vraiment ces versements comme une variable d'ajustement de la gestion de France Galop. Pire, ce sont les acteurs français qu'on pénalise en faisant spécifiquement peser sur eux la retenue sur la part qui leur revient.

Rendez-vous le 12 décembre

A l'évidence beaucoup d'autres sujets stratégiques devront être évoqués dans une campagne de ce type. Quel rôle et quel avenir pour les hippodromes - tous les hippodromes ? Quelle stratégie de relance de l'obstacle en France ? Quelle transparence pour la régularité des courses et l'affectation des budgets ? Autant d'éléments déterminants pour choisir le prochain président. Il ne s'agit pas de choisir le plus aimable, le plus sympathique. Il ne devrait pas non plus s'agir de choisir celui qui propose le plus de sièges au sein des instances à venir. J'espère qu'au fil des interviews dans la presse, on comprendra mieux les motivations des uns et des autres. Motivations sur lesquelles, pour certains des candidats, on a à ce jour bien peu d'éclairage.

Le 12 décembre, il faudra choisir. D'ici là le débat devra avoir pris du corps et nous permettra de nous déterminer en connaissance de cause.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr